
Sites pilotes de compostage partagé

Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (cacem)

Immeuble Cascades 3 Place François Mitterrand
Bp 407
97204 Fort-de-France

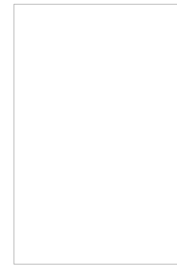
[Voir le site internet](#)

Hazel-lee Laitung

hazel.lee.laitung@cacem-mq.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Dans le cadre du Programme Local de Prévention Déchets de la CACEM, l'action " Développer le compostage collectif » contribue, grâce à la valorisation des déchets organiques et la fabrication d'un amendement gratuit dans les résidences collectives à atteindre l'objectif global de réduction des déchets . L'objectif fin 2016 est de réduire de 28 kg/habitant/an et de passer de 399 kg/habitant/an à 371 kg/ de déchets par habitant et par an.

Le territoire de la CACEM est en majorité urbain et l'habitat collectif représente environ 45% des logements. L'ensemble des collectifs ne disposent pas d'espaces verts mais la mise en place de sites pilotes permettra d'évaluer les potentialités réelles de réduction des biodéchets en habitat collectif.

Selon l'étude de caractérisation des DMA en Martinique de 2013 (méthode MODECOM) : le gisement de DMA est composé d'une fraction majoritaire de déchets putrescibles de 32 %.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

1. Contribuer à réduire de 7% les déchets collectés d'ici la fin de l'année 2016 soit de 28 kg/habitant/an
2. Mettre en place 10 sites pilotes de compostage
3. Recruter 150 foyers participants

Résultats quantitatifs

- 3 Sites pilotes installés
- 41 Foyers participants
- 24 Etudes de faisabilité réalisées
- 10 Sites non retenus

- 8 Sites en attente de réponse
- 2 Sites : rejets du conseil syndical
-

Résultats qualitatifs

- Selon les sites la vigilance doit être accrue pour que le site reste propre et réservé aux fermentescibles
- L'investissement des référents n'est pas évident sans l'aide des autres foyers.
- Un contrôle régulier physique et téléphonique est nécessaire au bon fonctionnement de l'opération.
-

MISE EN OEUVRE

Planning

Durée initiale de l'opération: 24 mois

Début: Juin 2014 / Fin prévue : Juin 2016

L'opération pilote se déroule en deux phases, selon le principe suivant :

Année 1: Accompagnement personnalisé assuré par la CACEM

- Enquêtes téléphoniques auprès des foyers ;
- Visites de site ;
- Accompagnement du référent de site ;
- Apport en broyat durant les 3 premiers mois.

Année 2: Autonomisation.

Préalables:

- 1ère étape: réaliser une étude de faisabilité sur le site potentiel de compostage partagé.
- 2ème étape: validation du bailleur

- 3ème étape : recherche et formation des référents (deux référents par site)
- 4ème étape : recherche des foyers volontaires et formation (identification de 15 foyers volontaires minimum par site):(formation adultes et enfants), réalisées par des Eco Ambassadeurs Prévention Déchets
- 5ème étape : Installation de deux types de composteurs sur chaque site: deux composteurs de 600l dont un en cours d'utilisation et un pour la maturation. Un composteur de 400l pour le stockage de la matière sèche (ou broyat).

Chaque foyer bénéficie de la remise d'un bio-seau c'est-à-dire d'un récipient pour les déchets de cuisine qui seront transportés et déversés dans le composteur commun.

Rôle des référents : bénévoles qui par leur pratique et leurs conseils faciliteront le compostage dans leurs résidences. Ils participeront à la mise en place, à la conduite et au suivi du dispositif de gestion de proximité mis en place.

Moyens humains

Un temps important a été consacré pour la réalisation des études de faisabilité sans un grand retour sur investissement; il semblerait plus opportun de lancer un appel à des résidences volontaires pour ensuite réaliser l'étude.

Moyens financiers

Pour chaque résidence, il est estimé un coût de 600€ qui comprend: les composteurs, les bioseaux, les outils, les supports de communication

Moyens techniques

La CACEM remet également du matériel complémentaire:

- un outil aérateur de compost (appelé Brass-compost) ;
- 1 pelle ;
- 1 fourche pour chaque site.
- 1 sac de jute (100l) rempli de broyat de branchages avec un approvisionnement pendant les trois premiers mois (si le besoin est identifié au départ).

Un panneau de description du compostage et des gestes est placé à proximité des composteurs.

Partenaires mobilisés

Conseil Général

ADEME

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'organisation d'un suivi individualisé par résidence par les Eco Ambassadeurs garantit la réussite de l'opération: planifier toutes les étapes suivantes après la date de lancement pour garder le lien avec la résidence.

Facilement reproductible si le suivi est bien organisé (moyens humains dédiés adéquats)

Difficultés rencontrées

Bailleurs sociaux et privés participent à l'opération.

Recommandations éventuelles

Allouer un temps suffisant pour le suivi de l'opération: en interne ou en externe

S'assurer de la bonne sensibilisation des foyers volontaires au départ.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Charlotte GULLY

charlotte.gully@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer